



HTII du 21 décembre 2017 à 14h00 - CGT Finances

Bourse du travail

Quelques éléments pour ouvrir le débat :

CAP 2022 – PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC

Le gouvernement a lancé le 13 octobre dernier son plan de modernisation de la fonction publique d'État, CAP 2022. Un comité composé de hauts fonctionnaires sera chargé de faire des propositions. Pour la CGT, ce comité aura pour objectif de **supprimer des missions**, ou de les **confier au privé**, afin de **se débarrasser de 120 000 emplois**. L'administration des Finances publiques a dû faire face à plus de 35 000 emplois supprimés en quinze ans. **CAP 2022 est bien parti pour amplifier encore ce phénomène**. Pourtant chaque jour ce sont 400 millions d'euros qui ne rentrent pas dans les caisses de l'État, suite à de l'évasion fiscale ou de la fraude fiscale.

Anticipant les mesures de CAP 2022, le ministère des finances a décidé de lancer un **appel d'offre** le 4 décembre 2017 afin de faire assurer par un **opérateur privé les « prestations d'assistance téléphonique** portant sur les questions généralistes des usagers particuliers dans la mise en place du prélèvement à la source (PAS) » qui n'est pas autre chose qu'une **privatisation du recouvrement de l'impôt sur le revenu !**

Concernant **la gestion des collectivités locales**, Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, a déclaré à propos de la **séparation ordonnateur-comptable** : « **Je ne pense pas qu'il faille continuer dans les très grandes collectivités avec cette distinction** ». Il précise, selon lui, « une certification des comptes est possible indépendamment des agents de la direction générale des Finances publiques ». Autant le dire, c'est **l'arrêt de mort de la gestion des collectivités locales** par l'administration des Finances publiques.

STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE DANS LE COLLIMATEUR DU GOUVERNEMENT

Gérald Darmanin a souhaité que les freins à la mobilité soient levés. Il estime qu'au niveau du statut de la fonction publique, il y a « beaucoup de choses à changer » et « à moderniser ». **Des mesures pour faire évoluer le statut pourraient prendre place dans « une réforme de la fonction publique »** inscrite à l'agenda du « **deuxième semestre 2018** ».

Un secrétaire national de la fédération des finances CGT, le responsable du collectif régional CGT Finances publiques et un secrétaire national du syndicat national CGT Douanes participeront à nos débats.

S'informer pour mieux comprendre et mieux agir est l'objectif de notre réunion.

Soyons nombreux.



Seuls les combats qui ne sont pas menés sont perdus d'avance Jaurès

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31 039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr